

Canadian Embassy



Ambassade du Canada

Moscou, le 20 novembre 1989.

Excellence,

J'ai l'honneur de me référer à l'Accord relatif aux transports aériens entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de l'Union des Républiques socialistes soviétiques, signé à Ottawa le 11 juillet 1966, et à l'Échange de Notes du 12 décembre 1967 ainsi qu'à l'Échange de Notes du 19 janvier et du 1er février 1973, modifiant l'Annexe faisant partie intégrante de l'Accord relatif aux transports aériens.

Des entretiens ultérieurs ont eu lieu entre des représentants de nos deux Gouvernements relativement à des modifications additionnelles au Tableau de routes annexé à l'Accord. Suite à ces entretiens, j'ai l'honneur de proposer, au nom du Gouvernement du Canada, que l'Accord relatif aux transports aériens soit modifié conformément à l'Annexe de routes ci-attachée.

Si ce qui précède agréé au Gouvernement de l'Union des Républiques socialistes soviétiques, j'ai en outre l'honneur de proposer que cette Note et l'Annexe de routes, dont les versions française et anglaise font également foi, et votre réponse à cet effet, constituent entre nos deux Gouvernements un Accord modifiant l'Accord relatif aux transports aériens du 11 juillet 1966, lequel entrera en vigueur à la date de votre réponse. Cet Accord remplace l'Échange de Notes du 12 décembre 1967 ainsi que l'Échange de Notes du 19 janvier et du 1er février 1973.

Veuillez agréer, Excellence, les assurances renouvelées de ma très haute considération.

*original signed by*

Joe Clark

Monsieur Eduard Shevardnadze  
Ministre des Affaires étrangères  
de l'Union des Républiques socialistes soviétiques  
MOSCOU